



## AVIS PUBLIC

est par le présent donné aux contribuables de la municipalité de NEWPORT  
par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Lise Houle.

### APPEL D'OFFRES MATIÈRES RÉSIDUELLES pour les années: 2021 – 2022 – 2023

La municipalité de Newport demande des soumissions pour l'exécution des travaux d'enlèvement et d'élimination des matières résiduelles, de récupération de matières recyclables sur son territoire, de même qu'une cueillette de gros rebuts annuel selon les deux options suivantes :

**Option 1 : Année 2021**

**Option 2 : Années 2021 – 2022 - 2023**

Ces travaux consistent en la collecte, le transport et l'élimination des matières résiduelles et en la récupération des matières recyclables, de même en une cueillette et éliminations annuel de gros rebuts.

L'entrepreneur doit se conformer à toutes les normes et conditions contenues au devis pour que sa soumission soit considérée. Les soumissions devront être présentées sur le formulaire contenu dans le devis.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement du Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca)

Les formulaires de soumission devront être remis au bureau de la municipalité dans des enveloppes cachetées avec mention « Soumission Matières Résiduelles » au plus tard le 30 juillet à 11 h. Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h 01 le même jour au bureau municipal.

La Municipalité de Newport se réserve le droit d'accorder le contrat pour un an ou trois ans. Elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité de quelque nature qu'elle soit envers le ou les soumissionnaire (s).

DONNÉ À Newport, ce neuvième jour du mois de juillet 2020

Lise Houle  
Directrice générale